

ROYAUME DU MAROC
SOCIETE CASABLANCA TRANSPORT EN SITE AMENAGE
Société Anonyme

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES N°01/2024-CTSA-ENCHERES

Il est porté à la connaissance des enchérisseurs que la société Casablanca Transport en site aménagé procédera le **jeudi 24 octobre 2024 à 10h30** à la vente aux enchères publiques des rebus de la société Casa Transports.

- La vente porte sur **deux (02)** lots :
 - Lot n°1 : **Batteries** ;
 - Lot n°2 : **Ferrailles** ;
- Cette enchère aura lieu à l'adresse suivante : Centre de Maintenance de **Sidi Moumen Boulevard Mohamed Zefzaf**.
- Les offres doivent être présentées sous plis fermés portant **le nom et le prénom et le n° du CIN ou (Raison sociale) sur les lieux de la vente**.
- Les enchérisseurs peuvent participer à un ou plusieurs lots.
- Les enchérisseurs intéressés par plusieurs lots, doivent présenter une enveloppe distincte pour chaque lot, portant les mêmes informations indiquées dans le deuxième alinéa, contenant l'offre correspondante.
- Les enchérisseurs doivent être munis d'une pièce d'identité officielle, faute de quoi l'offre sera rejetée.
- La vente sera consentie à l'adjudicataire le plus offrant, pour chaque lot, retenu par l'Administration.
- Aucune réclamation ne sera admise pour quelque cause que ce soit notamment pour défaut de qualité.
- Les paiements doivent être effectués immédiatement après adjudication au compte bancaire de la société Casablanca Transport en Site Aménagé SA : RIB n° **007 780 00020 0200000 091 8 06 (Attijariwafa Bank)**.
- Les enchérisseurs peuvent visiter les lots à céder **le vendredi 18 octobre 2024 à partir de 10h00 jusqu'à 12h00** au Centre de maintenance Tramway Sidi Moumen à l'adresse suivante : **Centre de Maintenance de Sidi Moumen Boulevard Mohamed Zefzaf**.
- Les enlèvements sont effectués à la charge des acquéreurs.
La participation aux enchères, est subordonnée au dépôt par chaque enchérisseur, d'un cautionnement provisoire de **10.000,00 (dix milles)** dirhams pour chaque lot.
- Les batteries sont régies par la loi 28-00, relative à la gestion des déchets dangereux et à leur élimination promulguée par le dahir n° 1-06-153 du 30 chaoual 1427 (22 Novembre 2006). (B.O. n° 5480 du 7 décembre 2006).

La liste des lots mis aux enchères publiques le règlement de la vente, les bordereaux des prix, l'acte d'engagement, la déclaration sur l'honneur et le bordereau de suivi des déchets dangereux sont téléchargeables au site de la société casa transport Site Web : www.casatransport.ma.

Pour tout éclaircissement concernant les conditions de vente
Contactez le département des marchés :

Tél. : +212 5 22 94 06 86

marche_casatransport@casatramway.ma